

Unterägeri, le 16 janvier 2012

25^{ème} Examen Professionnel d'Audioprothésistes

Le 25^{ème} examen professionnel pour audioprothésistes se déroulera comme suit:

Dates d'examen

Examens écrits	4 et 5 juin 2012	Ecole club de Mirgros à Aarau
Otoplastique pratiques	9 juni 2012	Bildungszentrum à Zug (GIBZ)
Examens pratiques / oraux	26 - 29 juin 2012	Congress Hotel à Olten

Frais d'inscription

CHF 4'500.00 - Les frais devront être payés au plus tard le 16 mars 2011 au Secrétariat de la Commission d'examen (Coordonnées bancaires voyez au bas de page).

Pour les candidats se représentant aux examens une taxe fixe de CHF 700.00 plus CHF 300.00/500.00 par sujet repassé (écrit/pratique) est demandée.

Inscription

Les personnes désireuses de s'inscrire à l'examen professionnel pour audioprothésistes sont priées de renvoyer, **par lettre recommandée**, le formulaire d'inscription dûment rempli accompagné des documents demandés avant le 16 mars 2011.

Condition d'admission

- Déposez le formulaire d'inscription avec les documents demandés **avant le 16 mars 2011**.
- Versement du frais d'inscription **avant le 16 mars 2011**

Base

Base de l'examen sont les « instructions relatives à l'examen professionnel pour devenir audioprothésiste ».

Sur la base des demandes d'inscription reçues, la commission d'examen décidera si vous êtes admissible au 25^{ème} examen professionnel. C'est pourquoi les demandes d'inscription et les documents joints doivent nous parvenir dans les délais prescrits. Merci de votre coopération.

Avec nos meilleures salutations

Commission d'examen
AKUSTIKA et HZV



Christoph Schönenberger

Pièces jointes comme mentionnées

